

DEC090003BPC

Décision portant nomination de Mme Janine WYBIER aux fonctions de chargée de mission auprès du directeur général du CNRS

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 19 janvier 2006 portant nomination de M. Arnold MIGUS aux fonctions de directeur général du CNRS ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2006 portant nomination de M. Alain RESPLANDY-BERNARD aux fonctions de secrétaire général du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Art. 1^{er} - Madame Janine WYBIER, ingénieure de recherche au CNRS, est nommé chargée de mission auprès du directeur général du CNRS, pour le secrétariat général dans le cadre de la coordination nationale de prévention et de sécurité pour la prévention des risques biologiques, du 1^{er} décembre 2008 au 30 novembre 2009.

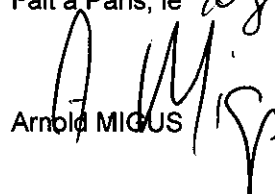
Pour l'exercice de cette mission, Madame Janine WYBIER demeure affectée à la délégation Ile-de-France Ouest et Nord.

Art. 2 – Du 1^{er} décembre 2008 au 30 novembre 2009, Madame Janine WYBIER percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Art. 3 – La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord.

Art. 4 – La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 20 janvier 2009


Arnold MIGUS



Le Directeur général

www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00
01 44 96 53 90